



Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France
AGCCPF
Association reconnue d'utilité publique

Bulletin d'inscription
Journées d'étude et de formation 2021
« Musées et territoires : quels enjeux ? »

Région Auvergne-Rhône-Alpes – 5, 6, 7, 8 octobre 2021

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante : AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75001 PARIS
Ou par mail à agccpf@yahoo.com

NOM :

PRENOM :

- Adhérent à l'AGCCPF
 Non adhérent à l'AGCCPF

Etablissement ou Institution :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

COÛT D'INSCRIPTION pour les 4 jours *:
- 120 € par personne, pour les adhérents à l'AGCCPF et les étudiants
- 180 € par personne pour non adhérents

Cette inscription devra obligatoirement être confirmée avant le 21 septembre :

- par l'envoi d'un bon d'engagement ou d'un bon de commande établi au nom de l'AGCCPF (bon à adresser à l'AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75001 PARIS ou par mail à agccpf@yahoo.com)
 par l'envoi d'un chèque à l'ordre de l'AGCCPF (chèque à adresser à l'AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75001 PARIS)
 par un paiement par virement bancaire (avec la mention JNE et votre nom)

Pour faciliter l'établissement des bons d'engagement et des bons de commande et/ou pour un paiement par virement bancaire :

N° SIRET : 327 593 570 00028

Coordonnées bancaires (La Banque Postale, Centre financier de Paris) :

Code d'établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
20041	00001	0204758U020	86	La Banque Postale 75900 Paris cedex 15

Dans le cas d'une prise en charge en tant que formation, merci de bien vouloir renvoyer la convention au secrétariat, dûment signée par la Collectivité ou son représentant, avant le 21 septembre.

Contact

Tel : 06 42 34 49 34 (de 9h30 à 13h) / mail : agccpf@yahoo.com, arac.contact@arac.fr

* Ces frais couvrent

- la participation aux trois journées et à la soirée inaugurale
- les déjeuners et dîners des 6, 7 octobre et le déjeuner 8 octobre.
- les transports en car pour les déplacements en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sont à la charge des participants : leur déplacement pour Lyon, leur retour depuis Lyon, et leur logement sur place.